

ZHENG KANG

**La société de statistique de Paris au XIXe siècle
: un lieu de savoir social**

Journal de la société statistique de Paris, tome 134, n° 3 (1993),
p. 49-61

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1993__134_3_49_0

© Société de statistique de Paris, 1993, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS AU XIX^e SIÈCLE : UN LIEU DE SAVOIR SOCIAL

par Zheng KANG¹

Les origines

La création de la Société de Statistique de Paris (SSP), en 1860, est un événement tardif dans l'histoire de la statistique en France. Bien que l'idée de créer une telle institution soit ancienne, il est singulier de constater que jusqu'à cette date, aucune création durable n'avait pu voir le jour. Sans remonter aux premiers projets antérieurs ou contemporains de la Révolution, ou au Consulat, période édifiancée de la statistique des Préfets, il suffit, pour constater ce retard paradoxal, de se reporter aux années 1830, qui ont vu se créer tout naturellement dans les autres pays européens ces sociétés de statistique. Au cours de la première industrialisation, les gouvernements tout comme les savants, les économistes, les hommes politiques, les fonctionnaires voire les gens de lettres, ont manifesté un véritable engouement pour l'investigation empirique des problèmes économiques, sociaux et administratifs. Dans tous les pays européens, les bureaux, les commissions de statistique, les associations, les enquêtes sur le terrain et les monographies statistiques se multiplient. Les sociétés de statistique qui fleurissent partout en Europe et en Amérique ont joué un rôle éminent au cours de cette période qualifiée d'« enthousiasme » par Westergaad². En Angleterre surtout, les sociétés de statistique s'organisent à l'initiative des industriels, des commerçants, des savants et notables locaux ; elles procèdent activement à des enquêtes sur le terrain, menées par de petites équipes indépendantes. Ces sociétés, dont les activités se sont initialement développées de façon sporadique, constituent rapidement un réseau d'échange d'informations ; elles exercent une grande influence sur les discussions parlementaires et jouent un rôle important dans le développement de la statistique officielle.

A la même époque, la France aussi se prend de passion pour les investigations empiriques. Elle contribue à cette effervescence internationale dans le domaine de la statistique officielle par la mise en place de la machine statistique administrative et par la production d'un grand nombre de monographies réalisées par des particuliers.

1. Mission historique de la Caisse des Dépôts.

NDLR : Ce texte est la présentation de la thèse préparée sous la direction de François FURET et soutenue en septembre 1989. Il a été publié dans les *Cahiers du Centre de Recherches Historiques de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales et du CNRS*. Nous remercions très sincèrement le Rédacteur en chef des *Cahiers* de nous avoir autorisé à le reproduire puisque ce sujet nous concerne directement.

2. Harold WESTERGAAD, *Contributions to the History of Statistics*, London, 1932.

Pourtant, à la différence de l'Angleterre et des autres pays, le rôle des sociétés de statistique y est peu important. Pendant trente ans, la société de statistique est un sujet polémique chez les statisticiens qui recherchent la meilleure façon d'organiser leur discipline. Sous la Restauration, deux créations remarquables, celle de la Société de Statistique de Marseille, en 1827, et de la Société française de statistique universelle en 1829 à Paris, importent le modèle anglais en France. Sous la Monarchie de Juillet, d'autres créations suivent en province : dans le Cher, la Drôme, à Niort, à Grenoble, mais aucune de ces institutions ne fait œuvre durable. La plupart d'entre elles disparaissent rapidement et celles qui subsistent restent dans l'ombre. Ce type d'institution finit par être assimilée à la statistique officielle dont elle devient un rouage secondaire : lors de l'enquête agricole lancée par décret en 1852, le gouvernement a encouragé la formation de sociétés de statistique cantonales pour aider l'administration dans la collecte des données.

La Société de Statistique de Paris doit sa création, en 1860, à un événement politique. En effet, cette année là, la France signe un traité commercial avec l'Angleterre. L'événement donne raison aux économistes libéraux qui ont inlassablement prôné pendant plusieurs décennies une politique du libre-échange. Mais la victoire est fragile : de violentes contestations s'élèvent aussitôt dans les milieux d'affaires, au Parlement, au gouvernement même, et les adversaires du traité guettent les premiers faux pas du clan libre-échangiste. Michel Chevalier, ancien saint-simonien devenu conseiller de Napoléon III, est le principal artisan du traité avec l'Angleterre. Face aux attaques de leurs adversaires, M. Chevalier et son entourage font le projet de créer une institution libre de statistique, qui, sur des bases scientifiques, défendrait le traité. Leurs partisans et les relais dont ils disposent dans l'administration et les milieux savants, répondent avec empressement à ce projet dont la motivation politique est à peine cachée. Autour de Chevalier, 175 personnes de tous horizons se sont rapidement mobilisées, dont un certain nombre de statisticiens confirmés comme Villermé, Bertillon père, Guillard, pour créer au mois de juin 1860 la Société de Statistique de Paris (SSP). Des parlementaires, des hommes d'affaires, des médecins, des rentiers, des philanthropes sont ainsi appelés à venir s'interposer dans la bataille qui oppose le libre-échange et le protectionnisme. La SSP a veillé à se donner une dimension nationale en accueillant un certain nombre de membres appartenant aux sociétés de statistique locales instituées par le décret de 1852.

Un bastion des économistes libéraux

En dépit d'une certaine hétérogénéité initiale, la composition de la SSP est dominée par la présence d'éléments appartenant à l'administration et au milieu économiste. De par son origine, la SSP est une extension du réseau des économistes libéraux, groupés depuis 1842 dans la Société d'économie politique. A l'appel de M. Chevalier, ses principaux membres viennent constituer le noyau de la SSP : H. Passy, J. Garnier, Villermé, M. Block, Lavergne, L. Wolowski, C. Juglar. Pendant

cinquante ans, leurs membres entretiennent l'alliance de 1860 et les deux sociétés s'expriment à l'unisson sur toutes les questions qui les concernent.

Pendant la période d'enthousiasme, ces économistes libéraux furent de ceux qui s'intéressaient le plus aux investigations empiriques. La statistique a joué un rôle clé dans leur stratégie de conquête de l'audience parlementaire et de promotion de l'économie politique. Malgré un scepticisme envers la statistique, perceptible chez leur chef spirituel J.B. Say, ils ont su intégrer systématiquement les éléments numériques dans les énoncés théoriques. Par la statistique, ils pouvaient prétendre que l'économie politique était une science expérimentale et cette scientificité leur a permis de réduire la distance séparant leur science de la direction des affaires de l'État.

En effet, l'économie politique et la statistique figurent sur un pied d'égalité dans le *Journal des économistes*, organe de leur bastion, la Société d'économie politique, qui porte à partir de 1854, le sous-titre de *Revue de la science économique et de la statistique*. Cette publication et l'*Annuaire d'économie politique* fondé par J. Garnier et M. Block en 1844, servent de prototype au futur *Journal de la Société de Statistique de Paris (JSSP)*. Ce dernier constitue un organe spécialisé en études statistiques et fournit à l'économie politique des références convaincantes.

Le fief d'un fonctionnariat technocratique

La création de la SSP marque également l'intégration du réseau économiste à une technocratie d'élite au sein de l'administration. La mise en place d'une statistique officielle marque une étape dans la dynamique ascensionnelle de l'administration, mouvement séculaire qui s'est amorcé sous l'Ancien régime et s'est développé dans les sillons creusés par la statistique des préfets sous Napoléon. Lors des mutations économiques et sociales de l'ère industrielle, la statistique devient une véritable industrie dont l'organisation est dévolue aux pouvoirs publics. Dans la première moitié du XIX^e siècle, l'État français met en place, pièce par pièce, des rouages statistiques qui s'étendent de manière tentaculaire à tous les secteurs administratifs.

La production d'informations massives grâce aux recensements nationaux, aux enquêtes périodiques ou spécifiques, nécessite un enregistrement régulier, des tâches d'organisation et de coordination qui se multiplient. Ces tâches techniques structurent un appareil hiérarchisé en échelons subalternes exécutifs, coordinateurs et directeurs, et surveillé par des spécialistes ayant une bonne connaissance des tâches administratives. Grâce à sa compétence technique, la machine statistique acquiert une pérennité qui échappe aux aléas de la conjoncture politique et des changements de régime, que ce dernier soit autoritaire, constitutionnel ou parlementaire. La création de la SSP permet de rassembler les statisticiens officiels dispersés dans les divers secteurs de l'administration. Alfred Legoyt, directeur de la Statistique générale de la France (SGF) devient, comme tous ses successeurs, un des personnages clés de la SSP.

Un savoir semi-officiel

Conformément aux réglementations sur les sociétés savantes, les statuts de la SSP interdisent formellement toute critique de la politique gouvernementale. Mais la SSP prend d'emblée, dès le premier jour, une position semi-officielle. Les données utilisées dans les études qui paraissent dans le JSSP proviennent essentiellement de la statistique officielle. Pendant la première décennie, Legoyt assure la quasi-totalité des publications du JSSP ; après son départ, son successeur Toussaint Loua réussit à maintenir le journal en y publiant un grand nombre d'articles alimentés par les données de la SGF. La productivité exceptionnelle de ces deux directeurs de la SGF reflète une démarche très orientée et la part très réduite d'un véritable travail d'équipe.

La position des fondateurs de la SSP, qui optent pour une science administrative, ne manque pas de déconcerter les franc-tireurs de la statistique comme Guillard et Bertillon père, ainsi que certains médecins partisans d'une statistique libre qui soit le fruit des initiatives et des intuitions des chercheurs. Les deux groupes nourrissent une méfiance mutuelle et la dissension s'extériorise parfois en conflits ouverts. L'occupation de la présidence par les économistes (M. Chevalier, L. Wolowski, H. Passy) et la quasi-inamovibilité de Legoyt, secrétaire général perpétuel, sont ressenties par les membres extérieurs à ce réseau comme une oppression ou une intolérance à leur égard. Une dispute survenue en 1872 après la guerre franco-prussienne, provoque la démission de Legoyt et la réorganisation du mode d'élection à la présidence. Mais le dénouement du conflit n'apporte pas de modifications en faveur d'une statistique « libre » et ne change pas les fondements de la SSP, définis dès 1860.

Cette période de malaise correspond aux premières années d'incertitude de la III^e République et à l'interruption des congrès internationaux de statistique en 1876. Avec les décès presque simultanés des fondateurs de la SSP, ceux de M. Chevalier, L. Wolowski, L. de Lavergne, H. Passy au cours de la décennie, l'institution se trouve, vers la fin des années 1870, au bord d'une crise grave. En 1879, les membres titulaires sont au nombre de 80, soit une diminution de moitié par rapport aux débuts de la SSP.

La présidence d'Émile Cheysson en 1882 contribue de façon décisive à réanimer la SSP. Épaulé par l'influent Daniel Wilson, Cheysson conjugue ses efforts avec ceux de Levasseur et Bourdin, entreprenant une série de démarches publicitaires et relationnelles auprès des hauts fonctionnaires et du monde parlementaire. Leurs efforts aboutissent à un afflux massif de membres appartenant à l'administration ou au gouvernement : ministres, députés, directeurs des bureaux de statistique ministériels, responsables des institutions financières. Le Président de la République lui-même figure sur la liste des membres. Les recrutements continuels concernent de préférence les membres du personnel administratif parisien.

Le tournant de 1882 confirme donc la position initiale de la SSP et marque le renforcement de la technocratie sous la III^e République. La nouvelle génération, Cheysson, Foville, Levasseur, Bertillon fils (devenu le très officiel chef du Bureau de Statistique de Paris), Loua, Turgan, rejoints plus tard par A. Fontaine, L. March, etc. poursuivent avec succès la conquête de l'audience parlementaire et du gouver-

nement. Au second plan, se trouvent des techniciens de moindre renommée, appartenant à la SGF (E. Fléchet, C. Moron), au Ministère des Affaires étrangères, de la Justice (F. Hennequin, J.E. de Crisenoy), de la Marine et des Colonies (Ch. Cerisier), de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (T. Ivantchoff), de la Guerre (P. Matrat), de l'Agriculture (L.-E. Tisserand), des Finances (G. Keller, Ch. Laurent, G. Payelle, F.-R. Stourm, E. Boutin, L. Salfranque, F. Faure), des Travaux Publics (G. Schell, Herisson, D. Bellet), des Postes et des Télégraphes (L.-A. Cochery). Pour la plupart décorés de la Légion d'honneur, de nombreux sociétaires mènent des carrières brillantes soit comme ministres soit comme membres du Conseil d'État, de la Cour des Comptes ou de la Cour de Cassation. On y compte des hommes politiques éminents (L. Say, L. Bourgeois, Y. Guyot, R. Poincaré), des essayistes de renom (Neymark, Fournier de Flaix, P. Leroy-Beaulieu, A. Coste), des grands commis des Finances (A. Barriol au P.L.M., G. Pallain et P. des Essars à la Banque de France, E. Boutin et A. Delatour à la Caisse des Dépôts et Consignations) et beaucoup de membres éminents de compagnies financières, compagnies d'assurances et chambres de commerce. Outre le jumelage traditionnel avec la prestigieuse Société d'économie politique, les sociétaires sont présents dans un grand nombre de sociétés savantes et nouent des liens multiples avec les grandes maisons d'édition et la presse.

Ce réseau constitue le ressort de la grande expansion de la statistique officielle dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Après la série largement diffusée de la Statistique Générale de la France (SGF), un grand nombre de bureaux ministériels et d'instances publiques multiplient les documents statistiques. La plupart de ces publications sont à usage interne. Certaines sont publiées à certaines occasions : à l'issue d'une enquête ou pour une discussion parlementaire. Le *Bulletin de statistique et de législation comparée*, l'*Annuaire de statistique de la ville de Paris* sont les plus connus d'entre eux.

Le *JSSP* est le lieu de synthèse de cette masse panoramique de matériaux chiffrés. La SSP constitue le cénacle des spécialistes et elle intervient secteur par secteur pour l'amélioration de certaines séries ou l'établissement de séries nouvelles. L'analyse du contenu du *JSSP* montre que les publications sont fournies régulièrement par une dizaine des membres les plus éminents de la SSP qui constituent une élite omnisciente et omniprésente. Ils héritent des domaines conquis par les économistes de la génération précédente : à l'Académie des Sciences morales et politiques, créée au sein de l'Institut en 1832, la plupart des chaires de la IV^e section sont occupées par les membres de la SSP : Cheysson, Foville, Levasseur, Juglar, Tarde. De même, au collège de France où siègent H. Passy, M. Chevalier, L. Wolowski, E. Levasseur, et plus tard Levasseur, L. Say.

Ils sont systématiquement consultés par les organismes consultatifs parlementaires ou extra-parlementaires que ce soit dans des conseils supérieurs ou dans des commissions d'enquête gouvernementales, municipales ou parlementaires. Ces institutions, qui sont mises sur pied en fonction de l'actualité, fournissent le cadre d'intervention des membres les plus autorisés de la SSP, tels que le Conseil Supérieur de Statistique (1885) et l'Office du Travail (1891).

Leurs interventions, au titre de spécialistes en statistique et autres disciplines, ne se limitent pas à fournir des éléments statistiques nécessaires pour la discussion, mais elles consistent surtout à régler des opérations très diverses dans les domaines de la circulation monétaire, du recensement, de la réforme fiscale, du cadastre et des chemins vicinaux, du monopole de l'alcool, de la réforme des sociétés par action, du régime fiscal des valeurs étrangères, des valeurs de douanes, etc. En raison du développement de la législation sociale sous la III^e République, le gouvernement et le Parlement font souvent appel à la SSP pour des questions urgentes (chômage, assurance vieillesse ou accident, faillite, grèves, caisse de retraites, instruction primaire, dépopulation, sociétés de recours mutuels, etc.).

Soucieuse de faire connaître la statistique à un large public, la SSP a organisé à plusieurs reprises des conférences de statistique, toujours ouvertes à un public non universitaire. L'enseignement de la statistique se met en place, comme celui de l'économie politique, et privilégie les cadres appartenant à des institutions se consacrant à la formation des praticiens : le Conservatoire National des Arts et Métiers (Foville, Liesse), les Ponts et Chaussées (Cheysson), les Mines (Bellon, Cheysson, Lodin de l'Épinay), l'École Centrale (Charliat), l'École d'Agriculture (Nacian, F. Bernand), l'École libre des Sciences politiques (Levasseur, Bellet, Zolla, E.-G. Lévy), le Collège libre des Sciences sociales (Fontaine et Bertillon). Forts d'une double autorité acquise dans les prestigieux corps académiques et dans la haute administration, les statisticiens de la SSP contribuent avec la Société de Statistique de Londres à ressusciter le mouvement international inauguré par Quetelet avec la création en 1885 de l'Institut International de Statistique.

Science du concret et méthodologie pragmatique

Le dépouillement effectué sur 1244 articles principaux publiés dans le *JSSP* pendant la période 1860-1910, montre la tendance pragmatique du Journal. Les techniques les plus élémentaires comme la moyenne arithmétique, le pourcentage, les tableaux contingents, les indices, sont bien sûr largement utilisés car ces instruments sont les mieux adaptés à la description. En effet, aucun membre de la SSP, sauf L. March, n'a écrit de véritable traité de statistique. Ce fait semble confirmer le retard souvent signalé des Français dans l'élaboration de la statistique mathématique pendant cette période par rapport à l'école anglaise. Celle-ci a forgé, par le biais de la recherche eugénique, les mesures statistiques les plus utilisées aujourd'hui (la régression, la corrélation, l'estimation sur petit échantillon, etc.). D'une manière plus générale, on peut se poser la question de la position de la SSP vis-à-vis d'autres innovations de l'époque qui intéressent directement la statistique en économie politique néo-classique et en science actuarielle, et qui se développent avec la progression de l'assurance et l'abondance des données statistiques et économiques ; il s'agit des mesures de l'inégalité de la richesse (courbes de Pareto, de Lorenz), de la méthode de la monographie inventée par l'école de Le Play. En effet, dans les autres pays,

toutes ces innovations qui touchent de près les domaines d'études de la SSP sont réalisées dans des milieux proches ou comparables.

L'examen du contenu du *JSSP* montre que la SSP n'est pas complètement étrangère à ces innovations. Certains de ses membres comme Cheysson, Foville et March qui sont des mathématiciens éminents, connaissent bien l'actualité scientifique et participent aux débats concernant ces innovations. L'étude de cette question permet de mettre en lumière le rôle sélectif de l'environnement professionnel et scientifique.

La machine de la statistique officielle et sa vision

La double fonction qu'a la statistique de constituer des matériaux de base et de donner une représentation du bilan économique et du mouvement social, contraint à une certaine définition de cette discipline. Pour Levasseur, membre le plus influent de la SSP, la statistique est « un mode de comptabilité qui a pour objet l'établissement d'un bilan social ». Cette science, qui « ne peut s'appliquer à d'autres faits qu'à des faits sociaux », comme le dit aussi J. Bertillon, n'est alors en aucune façon une discipline en soi. De la même manière, L. Say, ministre des Finances et membre de la SSP, dénonce dans un discours prononcé à la SSP en 1886, la tentative de faire de la statistique « une science des nombres ».

Cette conception trace une frontière entre la statistique pratique et la statistique théorique. Toute abstraction semble un détournement de la statistique ainsi définie comme une discipline qui se superpose à l'économie politique, discipline humaine, pratique et sociale. Toutes les tentatives faites pour la rendre abstraite leur paraissent impertinentes voire irresponsables. Hostiles à une discussion purement technique qui risquerait, à leurs yeux, de perdre de vue l'actualité sociale, les statisticiens de la SSP se gardent de créer dans l'abstrait une technique des nombres qui dénaturerait leur science. Dans l'une des discussions mensuelles de 1874, Wolowski s'oppose à ce que le *JSSP* publie une étude actuarielle de Marchand, mathématicien n'appartenant pas à la SSP, sur la détermination des deux sexes à la naissance, déclarant que ce genre d'études ne relève pas de la compétence de la SSP. A partir de cette date, Le *JSSP* a cessé de publier des études actuarielles.

La conception d'une statistique pragmatique s'accorde mal avec la démarche néo-classique en économie politique. Que la science de la société est incompatible avec l'abstraction, que l'économie politique n'est pas une science exacte, que la liberté humaine n'est pas réductible aux calculs précis, que la statistique doit rejeter tous les a priori, que la méthodologie pure ne sert pas la cause de la réforme sociale, ... ce sont autant d'arguments qui sont avancés de façon récurrente dans leurs discussions méthodologiques. Au moment où les travaux de Walras suscitent des discussions animées à l'Académie des Sciences morales et politiques et à la SSP, Wolowski, Levasseur, Cheysson et d'autres nourrissent leurs critiques avec de tels arguments.

L'*Essai de météorologie économique et sociale*, publié par Foville en 1888, illustre cette conception pratique de la statistique. Il y critique « l'apparence flatteuse d'une docte précision ». Pour Foville, la statistique doit être « un langage que la foule même puisse aisément comprendre ». Sa *Météorologie économique et sociale* est une présentation graphique qui regroupe les grands agrégats économiques et les principaux indicateurs sociaux, sous forme compréhensible, claire. Dans le même esprit, Cheysson élabore sa *Statistique Géométrique*, comme une contre-approche par rapport à celle de l'école néo-classique.

Les deux traités de statistique publiés par deux membres de la SSP, J. Bertillon et V. Turquan, rédigés à la demande officielle du Conseil Supérieur de Statistique « pour l'examen d'admission dans diverses administrations publiques », font une synthèse de la méthodologie de la statistique administrative. Ces deux traités, comme tous les autres écrits analogues, effleurent de façon laconique les rudiments des probabilités mais consacrent des réflexions très approfondies aux techniques adoptées, satisfont aux exigences de la pratique opérationnelle de l'administration, pour surmonter les obstacles dans les procédures administratives et pour soumettre les élaborations de la statistique officielle à une organisation rigoureusement contrôlée. Comment, par exemple, éviter la confusion dans l'enregistrement, détecter les fausses déclarations pour obtenir l'homogénéité des données ?

Les conditions d'observation, les moyens de contrôle, la finalité de la collecte d'informations, n'ont rien de comparable à ceux d'un laboratoire de sciences naturelles ; les statisticiens se préoccupent au premier chef d'obtenir les connaissances non probables. Le cadre d'application de l'art de conjecturer se trouve ainsi largement restreint et les opérations tendent à évacuer le probable. Là où il est possible d'opérer une statistique, l'administration n'a pas à recourir à l'estimation probabiliste. De même, la nécessité de résumer les informations fournies par les échelons subalternes de l'administration préside à l'usage des moyennes. Le Conseil Supérieur de Statistique, institué en 1885, organise en son sein une Commission des moyennes, présidée par Cheysson, dont l'objectif est d'uniformiser les calculs des moyennes par les instances administratives.

Plus marquées par les études concrètes que par leurs contributions méthodologiques, les sociétaires de la SSP sont spécialisés dans différents domaines relevant souvent de leur propre administration ; ainsi, Foville et Des Essars en monnaie et fiscalité, Legoyt, Bertillon fils et Cheysson en travaux publics, Lefebvre, Turquan en études démographiques, Bellom en assurances sociales. Leurs travaux présentent une richesse d'analyses factuelles bâties sur la masse des statistiques officielles.

La SSP reste étroitement liée aux circuits de statistique administrative. Cette position l'éloigne du milieu universitaire. Jusqu'à L. March, aucun directeur de la SGF n'était de formation scientifique. Les membres qui ont une formation d'ingénieur se consacrent essentiellement à leurs activités professionnelles et s'intègrent peu aux milieux universitaires. Une comparaison avec les sociétés de statistique anglaises fait ressortir des différences notables. La Royal Statistical Society of London (RSSL) présente une structure plus ouverte aux universitaires. En effet, ses membres les plus

inventifs comme Jevons, Edgeworth, Yule, Bowley et Marshall sont des professeurs d'Université.

Question sociale et mesures statistiques

Créée sous le Second Empire, la SSP est née en période d'expansion économique. L'accroissement du bien-être général et l'amélioration des conditions de vie de la classe ouvrière atténuent la sombre image de la première industrialisation et nourrissent une vision du progrès chez les économistes, après Malthus et Ricardo. Mais les fruits matériels du progrès ne cachent pas longtemps les distorsions et le cortège de misère populaire qu'inflige la société industrielle. A une époque où l'amélioration du bien-être et de la législation sociale connaissent un grand progrès, le courant socialiste dont l'élite a été décimée avec les revers de la Commune, se réveille avec la III^e République. Les socialistes se mobilisent dans la contestation de l'ordre existant et font le procès de la ploutocratie financière et de la concentration industrielle. Statistiques en main, ils demandent que l'on calcule le bénéfice proportionnel entre capital et travail. L'influence grandissante du socialisme atteint bientôt les milieux parlementaires et constitue le climat politique qui va permettre la mise en place, sur fond de prospérité économique, des grandes réalisations en matière de législation sociale.

Soucieuse de désamorcer les conflits sociaux en faveur de la paix et de la réforme sociales, la science économique se voit contrainte d'abandonner l'ordre naturel cher aux anciens pour formuler une économie politique fondée sur « la solidarité sociale ». Cette position la rapproche de l'économie sociale telle que la pratique Le Play et la fait apparaître comme une science « à visage humain » ; en substituant les lois sociales à la loi naturelle, elle œuvre pour le progrès social et l'amélioration progressive. La doctrine de la solidarité sociale dont le théoricien est un des membres de la SSP, Léon Bourgeois, fait appel aux statistiques pour démontrer le progrès et les bienfaits de la civilisation industrielle.

Par le biais de la statistique, ce libéralisme transformé en solidarisme acquiert une dimension dirigiste qui marie la philosophie politique du progrès à la législation sociale patronnée par l'État. Chaque rebondissement du dossier de la question sociale contribue à renforcer les dispositifs de la statistique officielle. Dous la III^e République en particulier dans les deux dernières décennies du siècle le *JSSP* multiplie les études sur l'assurance sociale, les caisses d'épargne, les monts-de-piété, les sociétés de secours mutuels, les œuvres coopératives, etc. Malgré une vague observance du libéralisme et une répugnance certaine pour le socialisme d'État, les sociétaires de la SSP comme L. Say, E. Cheysson, admirent la vaste construction statistique mise en place par la politique sociale de Bismarck sous l'impulsion des socialistes allemands.

Pièce majeure du programme de réformes sociales républicaines, la statistique prend une dimension éminemment politique. Elle joue le double rôle d'avocat et de

technicien de la législation sociale. A partir des années 1880, les statisticiens de la SSP, Foville, Neymarck, Levasseur, Cheysson, Guyot, Leroy-Beaulieu, etc. se mêlent à des controverses acerbes, au Parlement comme dans la presse, contre les socialistes « ennemis de la République ». Face aux réalités de la question sociale, la statistique pratique requise par une vision républicaine de la solidarité, soulève la question de la mesure des réalités nouvelles. Deux innovations statistiques nées à cette époque : la mesure eugénique et la mesure de l'inégalité sociale, viennent prouver la scientificité de la SSP.

La recherche eugénique est inaugurée en Angleterre par Francis Galton, membre de la Société Statistique de Londres ; elle s'inspire de la théorie darwinienne de l'évolution. La mesure anthropométrique galtonienne a puissamment contribué au développement de la statistique mathématique moderne mais elle est loin d'être une invention purement scientifique car l'instrumentation mathématique de l'eugénisme cache, sous les apparences de mesures statistiques élaborées dans les conditions les plus strictes d'un laboratoire scientifique, le fer de lance d'une grande doctrine philosophico-sociale. Postulant que le biologique est le fondement de la législation sociale, l'eugénisme propose une doctrine qui doit inspirer la législation sociale partout où elle se trouve à l'ordre du jour dans les pays industrialisés.

Les travaux de Galton et de Pearson sont vite connus en France et y suscitent des débats passionnels. L'acceptation des postulats de l'eugénisme s'avère difficile pour les milieux français qui répugnent à l'idée que le biologique puisse être le ressort de l'évolution sociale. Le populationnisme français, stimulé par la baisse du taux de fécondité du pays, admet mal une doctrine de la sélection biologique qui risquerait de conduire le législateur à prendre des mesures restrictives pour freiner la croissance démographique. La notion de solidarité qui sous-tend la législation sociale de la France républicaine est tout aussi contraire à l'eugénisme anglais. A l'inverse de ce dernier, la conception française considère que l'hérédité est avant tout une donnée sociale, soumise à l'influence de l'environnement.

Quand Cheysson rapporte les travaux de Galton en 1885, il insiste sur la dimension sociale de la définition de la race, à l'encontre de la conception galtonienne qui privilégie les données biologiques. La confrontation des discours des statisticiens et des discours des milieux médicaux et des anthropologues révèle une remarquable concordance. Les représentants français de la statistique anthropologique et biologique comme Gobineau, Fouillé, Topinard, ainsi que les statisticiens laplaciens n'acceptent pas plus que les socialistes la thèse de la sélection biologique. Malgré les divergences notables entre ces différentes formations intellectuelles, chacun insiste sur l'importance primordiale de l'environnement social. Il n'est pas étonnant que la SSP, comme les autres milieux français, n'ait jamais tenté de suivre le courant eugénique anglais ni, en conséquence, de s'intéresser à ses techniques statistiques.

Presque pour les mêmes raisons mais de façon plus nette, les statisticiens opposent une résistance à la mesure de l'inégalité. Les nombreuses contributions dans ce domaine, parmi lesquelles on retient aujourd'hui surtout les courbes de Pareto (1896) et de Lorenz (1905), marquent un passage significatif d'une représentation globaliste

à une représentation classificatoire du revenu. La mise au point de ces outils pour une mesure précise de l'inégalité sociale est fondée sur les données accumulées pendant plus d'un siècle par des travaux statistiques engagés dans des optiques différentes. Pendant un siècle, les statisticiens ont cherché à diverses reprises à dresser un inventaire général des richesses de la France. De nombreux savants dont Lavoisier, Tolosan, Dupont de Nemours, Chaptal, Montalivet, J.-B. Say, Dupin, Thiers, Moreau de Jonnés, Girardin, Mony, d'Ayen, Lavergne, Amelin, etc. ; ont compilé des données concernant la valeur en capital de la fortune, le revenu brut total, la valeur de la propriété foncière, le revenu net agricole, le capital mobilier, le revenu industriel, la valeur en capital des successions (avec les dotations), le commerce extérieur spécifique, les cotes foncières, la valeurs moyenne de l'hectare, etc. Dans la deuxième moitié du siècle, les statisticiens membres de la SSP, Block, Wolowski, Vacher, Foville, Fournier, de Flaix, Levasseur, etc. ont apporté de nombreuses précisions en utilisant la masse des statistiques administratives.

Initialement engagée pour obtenir une estimation globale de la richesse nationale, cette statistique révèle la structure distributive des biens et des valeurs. Suivant les nomenclatures de la statistique fiscale, développée parallèlement au système d'impôts progressifs, les catégories de contribuables décrivent explicitement la distribution des revenus. Or ces données sont susceptibles de deux représentations possibles. Une exposition chronologique atteste la progression incontestable des richesses d'une façon générale, tandis qu'une exposition de leur classification met en lumière leur répartition inégale entre les membres de la société. La question de la mesure de l'inégalité amorce un conflit qui oppose la SSP aux socialistes. Les études publiées dans le *JSSP* à ce sujet sont en effet restées dans la tradition de l'estimation de la croissance de la richesse, qui privilégie la représentation diachronique des données. Cette approche conforte sans doute la thèse du progrès et justifie la version républicaine de la réforme sociale. Cette tendance fait de la SSP la cible des attaques socialistes qui s'engagent avec acharnement à cette époque dans leur lutte contre le capital. Auguste Chirac et Émile Chatelain, deux statisticiens socialistes, s'en prennent directement à la SSP, l'accusant d'être une « école officielle ». Dans de nombreuses séances consacrées à la question, les sociétaires de la SSP, Foville et Guyot en particulier, essaient de défendre la thèse du progrès et de réfuter la thèse socialiste de l'inégalité. Les deux partis utilisent les mêmes données statistiques mais chacun tient à les présenter à sa façon.

La publication à Lausanne en 1896 de la célèbre courbe de la répartition de la richesse élaborée par Pareto produit un effet singulier sur le débat inextricable qui se déroule en France. Reprenant la statistique de succession, en particulier les travaux de Foville en la matière, Pareto dégage de sa courbe de distribution l'existence d'une forte inégalité. Il n'hésite pas à soutenir que cette « loi scientifique » s'applique aussi bien aux sociétés antiques et médiévales qu'à la société industrielle.

L'invention de Pareto révèle vite ses effets pervers et suscite des spéculations très diverses. A la même époque, un auteur germanique, Otto Ammon, publie un ouvrage en français dans lequel il n'hésite pas à fabriquer une combinaison en superposant la courbe de Galton à celle de Pareto, pour soutenir que le revenu varie suivant

l'aptitude intellectuelle des individus. Quand un membre de la SSP, A. Coste, proche du corporatisme est prêt à reconnaître l'existence de l'inégalité dans une étude sur l'évolution du capital et du travail, Juglar, Cheysson, Neymarck, Levasseur se dressent vivement contre cette hérésie qui rendrait le peuple « plus accessible aux agitations révolutionnaires ». Admettre que l'inégalité soit une loi immuable et indépendante de la volonté humaine, c'est renier, à leurs yeux, tous les efforts faits dans la législation sociale.

En effet, la conclusion de Pareto s'oppose diamétralement à la théorie d'une possibilité d'amélioration progressive que soutiennent les principaux membres de la SSP. Le fondateur de cette théorie, Leroy-Beaulieu, académicien et membre de la SSP, prétend que l'évolution sociale tend vers une moindre inégalité du fait de la hausse des salaires, de l'abaissement du taux d'intérêt et du taux de profit. Après quelques commentaires admiratifs de quelques membres de la SSP comme Foville et Des Essars, en hommage au « logicien de Lausanne » dont la découverte a selon eux contribué à briser le rêve égalitaire du socialisme, le milieu observe un silence prudent et le *JSSP* ne donne aucune suite significative dans ce domaine. March reprend plus tard la méthode de Pareto pour l'analyse de la concentration industrielle, mais il se garde prudemment de la considérer autrement que comme un procédé technique. Un autre membre, André Liesse, rapportant la thèse d'Ammon dans son traité de statistique, range discrètement « l'application ingénieuse » de l'auteur allemand au magasin des curiosités scientifiques.

Pour un motif tout à fait différent, les socialistes accueillent les travaux de Pareto avec enthousiasme. Ravis de voir dans la courbe qu'il a élaborée, une preuve irrécusable de l'existence de l'inégalité, ils ne peuvent pourtant pas adhérer à sa conclusion qui voit dans l'inégalité un phénomène éternel sur lequel la volonté humaine n'aurait pas de prise. La courbe de Pareto constitue un apport important à leur argumentation. L'innovation de Pareto perd ainsi de son impact sur la SSP, malgré ce qui la rapproche des travaux de cette dernière. C'est ainsi que, paradoxalement, la recherche sur la mesure de l'inégalité, enfant non désiré de la statistique fiscale officielle, se poursuit dorénavant dans d'autres milieux, en Amérique par Lorenz, en France par Séailles et d'autres économistes de tendance socialiste comme Châtelain. La mesure qui prend sa forme définitive sous le nom courant de courbe de Lorenz (1905), sera un jour acceptée couramment dans la société de consommation comme une norme statistique officielle.

Une statistique façonnée par son milieu

Ces quelques éléments historiques concernant la SSP définissent certains traits caractéristiques d'une société savante au XIX^e siècle. Solidement ancrée dans la gestion de l'État, l'institution se préoccupe moins d'une science pure que de la représentation empirique des réalités sociales. La SSP, du fait de son statut d'institution officielle, représente une statistique qui se fonde sur la nécessité élémentaire

de fournir des instruments à la gestion administrative. Les conditions empiriques définissent le motif en même temps qu'elles établissent les normes d'une statistique globale qui reproduit, en masse, les informations indispensables pour l'organisation économique et sociale.

Le corps technocratique attelé à cette mission ne saurait être coupé des conditions empiriques du métier et du mode de pensée qu'elles induisent. Le prosaïsme de la profession éclaire la conception d'une statistique axée sur la gestion de l'État, armée d'une méthodologie volontairement photographique et descriptive. Il s'agit donc moins de concevoir la statistique d'après des critères purement scientifiques que de se rendre compte du conformisme technocratique aux normes empiriques de la statistique administrative.

Sur un autre plan, la mentalité politique du milieu de la SSP ne saurait non plus se comprendre qu'à partir de cette position. A la charnière de l'administration et de la science, les sociétaires de la SSP sont souvent conduits à faire un choix délicat entre le rôle de technicien de l'administration et celui d'idéologue. Il existe pourtant entre les deux rôles un écart sensible.

Par ailleurs, ces contraintes objectives sont plus marquées dans le cas de la SSP que dans d'autres milieux scientifiques qui ne sont pas aussi directement concernés par la raison d'État et la question morale. Cette particularité explique la disposition de la SSP à l'égard de certaines propositions scientifiques dont la légitimité ou l'utilisation sociale sont discutables du point de vue de la statistique officielle. Il est évident que concevoir une statistique officielle implique l'adoption de certains postulats idéologiques. La mesure eugénique soulève la question de savoir si l'on admet ou pas de différencier la population d'après un critère biologique ou racial ; la mesure de l'inégalité pose la question de la remise en cause du système existant, ou elle peut être perçue comme une menace pour l'amélioration du social par la législation. La réaction du milieu de la SSP a ceci de particulier qu'elle écarte les données idéologiques extérieures sous forme de résistance à certaines techniques. Ce comportement résulte au fond d'un réflexe qui consiste à conserver l'identité d'une statistique officielle dont la fonction originelle est la production d'informations au moyen de mesures qui fassent l'objet d'un consensus social et non pas de mesures dont l'utilisation pourrait avoir des conséquences qui risqueraient d'échapper au contrôle de l'Administration et de l'État justicier. L'analyse des sous-entendus de la « résistance » relève donc d'une analyse des conditions sociologiques auxquelles doit se conformer la mesure statistique.